

Nom de l'entreprise	Adresse	Activité Principale	Téléphone	Inscription sur la liste
AA - TP BEUX DENIS	29 Kerblat 22300 PLOUMILLIAU	Travaux publics, assainissement	02 96 35 01 82 06 82 02 37 26	Renouvellement
ACTUEL TP	Z.A. Parc Bruc 22200 PLOUSY	Travaux publics, assainissement	02 96 21 06 04 06 82 95 51 03	Renouvellement
ANC	2 rue des Frères Montgolfier 22400 NOYAL	Assainissement	02 96 51 18 12 07 71 70 08 46	Renouvellement
ARGOAT TP	1 Saint Derrien 22160 SAINT NICODEME	Terrassement, assainissement	02 96 45 77 97	Renouvellement
AVANTAGES PAYSAGES	8 route de Kermaria 22660 TRELEVERN	Paysagiste, assainissement	06 80 35 54 05	En cours de référencement
BEAUVERGER Jérôme	11 rue de l'Argoat 22450 POMMERIT JAUDY	Terrassement, assainissement	02 96 91 56 57	Renouvellement
BECHU Frédéric TP	3 La Ville Es Moriaux 22250 LANRELAS	Terrassement, assainissement	02 96 86 61 02 06 30 83 14 14	Renouvellement
BEUREL Yvon	ZA de Plessala 22330 LE MENE	Travaux publics	02 96 26 16 02	Renouvellement
BOURGES Denis	40 rue Crech Ernec 22610 PLEUBIAN	Entreprise générale de bâtiment	02 96 22 88 12	Renouvellement
BOURGES Pascal	22 rue de Crech Ernec 22610 PLEUBIAN	Entreprise générale de bâtiment	02 96 22 81 48	Renouvellement
BREIZH BATI NATUR	Kerguévéra 22870 BREHAT	Paysagiste	02 96 20 05 88 06 32 31 71 42	Renouvellement
BREIZH SOLUTIONS NON LIMITEES	Sainte Anne 22290 GOUDELIN	Travaux publics, assainissement	02 96 61 34 03	Renouvellement
CARADEC TP	1 rue du Doué Chanu - Collinée 22330 LE MENE	Terrassement, assainissement	02 96 34 99 62 06 20 81 11 13	Renouvellement
CHEREL Fabrice TP	Penhouët 22210 LE CAMBOUT	Terrassement, assainissement	02 96 25 50 72	Renouvellement
CONNAN Jean	Le Clandy 22480 ST NICOLAS DU PELEM	Maçonnerie Béton armé	02 96 29 54 17 06 74 79 55 94	Renouvellement
CVC	2 Hent Kergrec'h 22820 PLOUGRESCANT	Travaux publics	02 96 92 55 72	Renouvellement
DF TRAVAUX	20 rue du Colombier 22550 HENANBIHEN	Terrassement, assainissement	06 70 65 19 28	En cours de référencement
ETA du Goëlo	2 Buhard 22590 TREGOMEUR	Travaux publics, travaux agricoles	06 64 96 29 39	Renouvellement
ETA GAUTIER	Beauséjour 22600 SAINT BARNABE	Travaux agricoles, terrassement	02 96 26 74 50	Renouvellement
EURL LE QUERE Philippe	43 rue de la Trinité 22200 GUINGAMP	Terrassement, assainissement	06 25 43 49 13	Renouvellement
GROT Lionel	17 rue du Château de Coatilliau 22300 PLOUBEZRE	Paysagiste Assainissement	02 96 38 31 86 06 70 05 17 75	Renouvellement
GUEGUEN TP	5 le Champ Bouché 22400 LANDEHEN	Travaux publics, assainissement	02 96 30 30 73 06 89 77 86 10	Renouvellement
GUERIN Stéphane	2 bis rue des Forges 22100 SAINT CARNE	Assainissement	06 80 42 03 73	Renouvellement
JEGOU SARL	ZA de Keranfeuillen 22540 TREGLAMUS	Maçonnerie, terrassement	02 96 43 17 85	Renouvellement
LANSARD TP	31 La Goupillière 22130 PLUDUNO	Terrassement	02 96 84 28 96	Renouvellement
LCD TRAVAUX PUBLICS	Route de Trébeurden - ZA Keradrivin 22300 LANNION	Terrassement assainissement	02 96 92 77 64 06 47 79 02 88	Renouvellement
LE GUILCHER François	Keradrivin 22300 LANNION	Terrassement, assainissement	02 96 47 29 21 06 61 61 72 06	Renouvellement
LHULLERY Benoît	1 Keroulé 22140 PRAT	Terrassement, assainissement	02 96 35 97 89	Renouvellement
MCTP	2 ZA La Ville Es Goupines Le Gouray 22330 LE MENE	Terrassement, assainissement	02 96 31 41 06	Renouvellement
MENE CONSTRUCTION	2 ZA La Ville Es Goupines Le Gouray 22330 LE MENE	Terrassement, assainissement	02 96 31 41 06	Renouvellement

POULARD sarl	Le Bellain 22630 SAINT JUVAT	Terrassement, assainissement	02 96 83 44 51	Renouvellement
POULIQUEN TP	5 rue Victor Hugo 22190 PLERIN	Terrassement, assainissement	06 98 07 65 43	Renouvellement
RENAULT TP	Les Himelots 22120 YFFINIAC	Terrassement, assainissement	06 75 26 06 71 02 96 72 73 27	Renouvellement
ROUAULT TP	5 bis rte de la Croix du Bois 22510 SAINT TRIMOËL	Terrassement, assainissement	06 65 17 39 00	Renouvellement
sarl 2BTP	4 le Bois de la Roche 22640 LA MALHOURE	Terrassement	06 78 89 49 60 06 23 98 65 95	Renouvellement
Sarl CLEMENT Philippe & Frédéric	22 Parc d'activités du Chalet 22250 BROONS	Terrassement, assainissement	02 96 84 84 11	Renouvellement
sarl COLLIN TP	La Ville au Bredel 22590 PORDIC	Terrassement, assainissement	06 16 85 45 44	Renouvellement
SARL LE BIHAN Erwan	Coët-Drien 22530 GUERLEDAN	Terrassement, assainissement	02 96 28 52 02 06 81 20 55 53	Renouvellement
Sarl LE BRIX	26 ZA de la Cohue 22210 PLUMIEUX	Gros œuvre, terrassement, assainissement	02 96 25 55 17 06 89 08 17 70	Renouvellement
Sarl LELIEVRE TP	ZA du Ridor - Plémet 22210 PLEMET	Terrassement, assainissement	02 96 25 61 71	Renouvellement
sarl MENGUY-ROUILLE	La Vieille Ville 22230 SAINT VRAN	Entreprise générale de bâtiment	02 96 56 12 16	Renouvellement
sarl MP Bâti	Ker An Gwez 22140 TONQUEDEC	Maçonnerie, Terrassement, assainissement	02 96 35 98 81	Renouvellement
sarl PIRON Jean-Loup	ZA Le Porche 22630 SAINT JUVAT	Terrassement, assainissement	02 96 83 42 95	Renouvellement
SEGUILLON Daniel	Zone artisanale Lannec Vras 22740 PLEUMEUR GAUTIER	Terrassement, assainissement	06 07 87 07 22 02 96 20 49 86	Renouvellement
STTP LAUNAY	La Basse Millière 22550 HENANBIHEN	Terrassement, assainissement	02 96 31 52 93 06 08 25 74 88	Renouvellement
TARDY TP	6 bis rue Jacques Cartier 22430 ERQUY	Terrassement, assainissement	02 96 61 56 24	Renouvellement
TLC TP	3 Kergoust 22170 LANRODEC	Travaux publics	02 96 74 33 15 06 38 57 79 66	Renouvellement
TREMEUR TP	5 l'Etoile 22450 LANGOAT	Terrassement, assainissement	02 96 47 09 23	Renouvellement

REtenir : Les installateurs doivent avoir souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance, un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité décennale puisque les installations d'assainissement non collectif sont assimilées à des constructions (desserte privative de bâtiment). Attention toutefois à bien vérifier que le contrat en vigueur couvre bien la filière mise en oeuvre. En effet, la plupart du temps les contentieux éventuels pris en charge par les compagnies d'assurance ne concernent que les techniques dites « courantes de bâtiment ». Elles sont représentées par les filières traditionnelles et par les produits agréés bénéficiant d'un avis technique du CSTB en cours de validité. En résumé, il appartient au propriétaire de l'installation de vérifier, avant toute contractualisation avec un professionnel de l'assainissement non collectif, que celui-ci est bien à jour de ses cotisations assurantielles et que le contrat d'assurance couvre bien la filière installée. Pour toute question il est vivement recommandé de se rapprocher du SPANC compétent.

Les installateurs adhérant à la Charte s'engagent à proposer dans leurs devis et factures la réalisation d'une visite pour expliquer aux propriétaires les modalités d'entretien et de maintenance, dans un délai de 6 mois après la fin des travaux. Si la prestation vous intéresse mais qu'elle ne vous pas été proposée, vous pouvez effectuer le rappel auprès du professionnel.